

Conseil Municipal du 04 avril 2023

Extrait du registre des délibérations

D 8-1/2023

Solidarité

—

Subvention
Aide
Exceptionnelle à la
Croix-Rouge en
soutien au peuple
Turc et Syrien

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 24

Absent : 0

Excusés-représentés : 9

Votants : 33

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois d'Avril à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,
M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme WASILKOWSKI, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, M. HARDY, M. LOGIER, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, M. RENOUF.

Absents ayant donné procuration :

M. THIBAUT ayant donné procuration à Mme SEGUIN
Mme MARCHAND ayant donné procuration à M. LOGIER
Mme DURIEUX ayant donné procuration à Mme SENECHAL
Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à Mme WASILKOWSKI
M. CRUCHET ayant donné procuration à M. EURIN
Mme ANDRE ayant donné procuration à Mme DUVAUX
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M. RICHER
Mme BRILLOT ayant donné procuration à M. RENOUF

M. Sébastien LEBLANC a été élu secrétaire de séance

Rapport de Madame Claude WASILKOWSKI :

Dans la nuit du 6 Février 2023 à 4h17 heure locale, deux séismes majeurs ont frappé le sud-ouest de la Turquie, près de la frontière Nord de la Syrie. Ils ont été ressentis à plus de 500 kilomètres.

Plus de 50 000 morts sont à déplorer, et des milliers de personnes sont désormais sans abri, sans ressource, et en rupture de soins.

La Ville de Saint-André présente toutes ses condoléances aux familles des victimes et exprime toute sa solidarité à l'ensemble des blessés et des sinistrés.

Dans les semaines et les mois qui viennent, le soutien et la solidarité au niveau mondial vont être essentiels pour fournir une aide humanitaire à l'échelle de cette tragédie.

La Ville de Saint-André remercie l'ensemble des forces mobilisées sapeurs-pompiers, sauveteurs, les soignants, secouristes, associations...

Par son action, la Croix-Rouge a vocation à intervenir dans les pays durement touchés par de telles catastrophes naturelles. La Croix-Rouge Française a ainsi lancé un appel à dons pour venir en aide aux populations affectées.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

VOTE : l'attribution d'une subvention d'aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 euros à la Croix-Rouge française

AUTORISE : Madame le Maire à inscrire cette dépense au budget de la Commune,

DIT : Que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Sébastien LEBLANC